

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE  
HAUTE-GARONNE**

**N° 118/2016**

**OBJET : Suivi socio-professionnel des agents du chantier d'insertion / attribution de marché**

**L'an deux mille seize et le 13 décembre à 20h30**

**Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 30 novembre 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.**

**PRESENTS :** M. PACHER René, M. SIRABELLA Roger, Mme TEISSIER Joëlle, Mme LAFUSTE Carole, Mme BOUTILLIER Sylvie, M. MAGGILOLO Serge, M. AZEMA René, M. COURET Bertrand, Mme TENSA Danielle, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. LACAMPAGNE Patrick, M. GRANGE Régis, Mme ARAZILS Marie Christine, M.ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean Luc, M. RIVELLA Alain, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, M. BLANC Jean-Claude, M. BONCOURRE Thierry.

**POUVOIRS :** Mme BARRE Nadine à Mme BOUTILLIER Sylvie  
M. CHENIN Jean à Mme HENDRICK Pierrette  
M.VINCINI Sébastien à M. BAURENS Serge  
M. GODEFROY Julien à M.VESELY Guy

**ABSENTS EXCUSES :** M. CAILLAT Pierre Yves, M. POURRINET Jacques.

**ABSENTS NON EXCUSES :** M.PEREZ Alain, M. ONEDA Daniel, M.GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, M. RELUN André, M. MESPLIE Hubert, Mme WATREMETZ Marie-Anne

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Monsieur LORRAIN Jean Luc été nommé secrétaire de séance**

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire la décision de reconduction de l'opération « chantier d'insertion en environnement » de la Communauté de Communes pour l'année 2017.

Dans ce cadre, 12 agents recrutés en contrats aidés bénéficient d'un accompagnement social et professionnel en coordination avec nos partenaires institutionnels : DIRECCTE et POLE EMPLOI.

Afin d'assurer cet accompagnement, une consultation a été engagée en la forme adaptée pour la désignation d'un prestataire pour la période courant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.

L'objet du contrat porte sur l'assurance d'un suivi social et professionnel établi sur la base trois demi-journées par semaine avec engagement minimal de réussite à hauteur de 60 % de sorties dynamiques et 25 % de retour vers emploi durable.

En cas d'urgence particulière, la présence du conseiller en insertion pourra être augmentée jusqu'à 13 demi-journée supplémentaire sur la durée du contrat par la délivrance d'un ordre de service spécifique

Suite à la consultation engagée, seul le candidat CFPPA Toulouse-Auzeville a remis une proposition technique et financière.

Ce candidat a participé à une audition le 10 novembre 2016.

Vu le rapport final d'analyse des offres, Monsieur le Président indique qu'il a retenu, après avis du 21 novembre 2016, des membres de la Commission d'appel d'offres, l'offre de l'établissement CFPPA Toulouse-Auzeville jugée la plus économiquement avantageuse pour les intérêts de la Collectivité.

Montant annuel HT du marché: 26 270.00€

Tarifification horaire HT de la ½ journée supplémentaire : 185.00€

Montant maximum HT du marché : 28 675.00€

Le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres :

-**Prend acte** de la décision d'attribution de la prestation de suivi social-professionnel des agents du chantier d'insertion au profit de l'établissement CFPPA Toulouse Auzeville, aux conditions ci-dessus exposées,

-**Mandate** Monsieur le Président à toute fin d'exécution du présent marché.

**Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.**

**Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.**

Le Président,  
Serge BAURENS